LA FRANÇAISE
dit CE QUE VEULENT LES FRANÇAISES
TOUS LES SAMEDIS : 15 Fr.

Paris-presse

LE TEMPS QU'IL FERA : DEMAIN : Beau temps nuageux. Vent du nord-est faible. Température en légère baisse

2 Francs

3e Année - N° 457

DIMANCHE 5 ET LUNDI 6 MAI 1946

Saint-PIE V
Saint-Jean Porte Latine

Dernière édition

VOTEZ TOUS AU REFERENDUM !

OUI ?.. NON ?..

La France choisit

Deux conceptions :

République démocratique
République autoritaire

par Georges GARREAU

APPROUVEZ-VOUS la Constitution adoptée par l'Assemblée Nationale constituante ? »

Telle est l'unique question à laquelle ont à répondre demain les collèges électoraux de la métropole, de l'Algérie et des territoires d'outre-mer autres que ceux composant l'Union indochinoise, tels qu'ils sont définis par la loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics.

La liste électorale qui est utilisée est celle qui a été dressée en vue des élections générales prochaines, l'abaissement à 20 ans de l'âge de l'électorat prévu par le projet de Constitution ne pouvant naturellement pas jouer au référendum qui décidera du sort de ce projet et, au cas de son adoption, ne pouvant être matériellement mis en œuvre pour les élections du 2 juin.

Répondre au referendum est donc facile. Il suffira de barrer le « oui » ou le « non » inscrit sur le bulletin que chaque électeur recevra en entrant dans sa section de vote.

Si l'électeur raye les deux réponses, ou n'en biffe aucune, il sera considéré comme ayant voulu s'abstenir.

Si une enveloppe contient plusieurs bulletins, son contenu sera déclaré nul si elle comporte des réponses contradictoires.

S'il est répondu « oui » par le corps électoral, la Constitution sera immédiatement promulguée.

S'il est répondu « non », il sera procédé à l'élection d'une nouvelle Assemblée Constituante dans les conditions fixées par l'article 7 de la loi du 2 novembre 1945, c'est-à-dire avec la même loi électorale que celle employée le 21 octobre dernier et non selon la loi électorale récemment votée par la Constituante. Ceci a son importance.

Les positions des partis

Seront admis au vote, quoique non inscrits sur la liste électorale, les électeurs porteurs d'une décision du juge de paix ordonnant leur inscription, ou d'un arrêt de la Cour de cassation annulant un jugement qui aurait prononcé leur radiation.

Récapitulons :

Le parti communiste, le M.U.R.F. — qui groupe les sympathisants communistes du Front National — et le parti socialiste ont pris nettement position en faveur du « Oui ».

Tous les autres partis, sans exception, depuis les confins immédiats du socialisme jusqu'au P.R.L., ont pris non moins nettement position en faveur du « Non ».

Il s'y est même joint les « vieux socialistes », les exclus de la S.F.I.O groupés derrière MM. Paul Faure et Séverac au sein du parti socialiste démocratique.

Théoriquement, les « Non » représentent donc la majorité si on se réfère aux résultats des élections d'octobre dernier : une majorité bien faible d'ailleurs. Pratiquement, tout dépend de l'importance des abstentions et des déplacements de l'opinion qui ont pu se produire depuis six mois.

Pour et contre

Quels sont les principaux arguments employés pour ou contre la Constitution ?

— Voter « Oui », c'est voter pour la République, disent les uns.

— Qui veut trop prouver ne prouve rien, répondent les autres. Sauf à l'extrême droite, on est aussi républicain dans notre camp.

— C'est le referendum d'octobre dernier qui s'est prononcé contre les deux Chambres. Nous respectons sa décision, disent les « Oui ».

— Pardon, répondent les autres. A une écrasante majorité, le referendum d'octobre s'est prononcé, sur la deuxième question, contre une Assemblée souveraine.

— La Constitution apporte aux femmes le droit de vote.

— Erreur, répondent les « Non ». C'est le gouvernement du général de Gaulle et l'Assemblée consultative qui l'ont instituée à l'unanimité avant que la Constituante n'ait encore vu le jour.

— M. Gouin n'a pas caché les imperfections du projet de Constitution nouvelle, mais il a souligné que son principal mérite était « d'exister ».

— A ce compte, répondent ses adversaires, la Constitution de 1875 avait, elle aussi, « le mérite d'exister » et pouvait, tout aussi bien, être améliorée par la suite.

— Il faut sortir du provisoire qui gêne notre action sur le plan extérieur, disent les « Oui ».

— La preuve que non, répondent leurs contradicteurs, c'est que l'organisation de la Libération, puis de la Victoire, fut l'œuvre d'un gouvernement provisoire.

— Le provisoire est également gênant sur le plan intérieur, rétorquent les partisans du « Oui ».

» La nouvelle Constituante n'aurait pas besoin de sept mois pour remanier un texte qu'elle a discuté en quinze jours et dont, seuls, quelques articles seraient à modifier, répondent les « Non ».

Et pourquoi, disent-ils encore, allez-vous faire voter les lois françaises qui ne les concernent pas par les indigènes des colonies, alors que vous refusez à leur Assemblée — le Conseil de l'Union française — un pouvoir réel ?

Il reste enfin le grand argument des « Non » : « Pas de République sans liberté. L'Assemblée unique organise la dictature des partis. Bien mieux, grâce à l'article 19, il suffirait de « proclamer que la République est en » danger » pour que l'Assemblée ne puisse plus être dissoute, que les citoyens n'aient plus le droit de se déplacer ni de se réunir, d'écrire et de publier librement. La dictature serait légalement établie. »

— Pardon, répondent les « Oui ». On ne peut déclarer « la République en danger » qu'à la majorité des deux tiers. Il faudrait donc un motif sérieux.

— On peut toujours en trouver un quand on est résolu à le provoquer, répondent les « Non ». Exemple : l'incendie du Reichstag, qui permit de liquider la Constitution de Weimar.

Il semble bien que la menace de voir le régime de l'Assemblée unique et des partis omnipotents préparer le lit de la dictature soit l'argument des « Non » qui porte le mieux.

Deux conceptions s'affrontent donc : celles d'une République autoritaire et d'une République démocratique, celles du libéralisme et du dirigisme politique et économique, celle de la liberté de penser, d'expression et d'action de l'individu opposée à celle de la mise en tutelle de la personne humaine par le Parti et par l'Etat.

Ce sont deux conceptions inconciliables.

M. ET Mme GOUIN SONT ALLÉS VOTER A ISTRES

Le chef du Gouvernement provisoire, accompagné de Mme Félix Gouin, a quitté Paris à midi, se rendant, en avion, à Istres, où il accomplira ses devoirs électoraux.

LES DOSSIERS économiques des "Archives du Majestic" se réduisent ...à quatre!

QUAND on apprit la découverte à Reichenhall, en Bavière, des archives du commandement militaire allemand en France, les magistrats des Cours de justice nourrirent de grands espoirs.

Un magistrat de la section financière du parquet, chargé de l'épuration, s'écria même :

— Nous avons actuellement 1.800 dossiers à notre section financière, nous en compterons bientôt 18.000.

Ce n'était qu'un mot. Il fit fortune !

La légende des 20.000 dossiers du Majestic — on avait arrondi au chiffre supérieur — était née.

On ignorait pourtant quel était le contenu exact des fameuses archives.

Une délégation de magistrats partit finalement pour le centre de Berlin-Tempelhof afin d'en dresser l'inventaire.

La partie de documents qui émanait des services économiques du docteur Michel se révéla insignifiante : les 20.000 dossiers se réduisaient en réalité à quatre et encore parmi ces quatre dossiers y a-t-il lieu de compter celui de l'Aéro Banck, qui était une affaire purement allemande et le séquestre de la banque Worms qui dépendait des affaires juives

Une seule des 80 caisses actuellement en dépôt aux Archives nationales contient les documents du Majestic ; les 79 autres renferment les documents les plus divers : un projet de débarquement en Afrique du Nord et des rapports des kommandantur locales à l'autorité supérieure, des documents relatifs à l'occupation allemande en Yougoslavie et les 35.000 noms des ressortissants d'Alsace-Lorraine qui demandèrent à réintégrer leur province, et mille autres paperasses plus ou moins intéressantes au point de vue de l'histoire de l'occupation.

Quelques photographies de documents relatifs à des collaborateurs économiques furent envoyés aux parquets des Cours de justice. Elles concernaient, notamment, une affaire de trafics de titres Suez et la livraison de plans de mines sous-marines.

Voilà à quoi semble se réduire l'extraordinaire légende des archives du Majestic.

Deux prisonniers allemands s'évadaient... dans un cercueil

METZ, 4 mai (dépêche « Paris-presse »). — Au passage à la frontière d'un camion transportant des cercueils vides destinés au rapatriement de militaires américains morts en Allemagne, la M.P. a découvert, hier, près de Forbach, deux prisonniers allemands qui, ayant participé au chargement, en connaissaient la destination et avaient voulu profiter de l'occasion pour regagner leur pays, en s'enfermant chacun dans un cercueil.

Mais la M.P. prévenue de leur fuite, devança le camion et réussit ainsi à cueillir au piège les deux fugitifs.

DES BANDITS MASQUES OPERENT A BELLOY

Quatre bandits masqués ont pénétré cette nuit, à Belloy (S.-O.) dans le pavillon de Mme Sainte-Beune. Tandis que deux des malfaiteurs tinrent en respect Mme Sainte-Beune et sa fille, toutes deux couchées, les deux autres fouillaient les meubles, s'emparant d'un coffret renfermant 500.000 francs de bijoux et d'une vingtaine de milliers de francs en billets de banque.

Deuxième condamnation dans l'affaire d'espionnage « atomique »

Trois ans de pénitencier par Kathleen Willsher

OTTAWA, 4 mai. — Kathleen M. Willsher, employée dans les bureaux du haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada, et inculpée dans l'affaire d'espionnage canadienne, a été condamnée à trois années de pénitencier.

L'accusée avait plaidé coupable. Elle n'avait communiqué des informations qu'à des sujets canadiens.

C'est la deuxième condamnation dans cette affaire, après celle du savant britannique le docteur May condamné à dix ans.

DEMANDEZ AUJOURD'HUI
Paris-presse images
TOUTE L'ACTUALITÉ EN PHOTOS
En vente partout : 2 fr.

Un des "4" au bal...

AU cours d'une réception donnée à l'ambassade d'Angleterre en l'honneur des « Quatre », voici M. Bevin dansant avec lady Diana Cooper, femme de l'ambassadeur de Sa Majesté britannique à Paris.

Les frontières italo-yougoslaves

Encore une séance pour rien chez les "4"

Le plan Bevin sur l'Allemagne, ne satisfait pas les revendications françaises

par Raymond HENRY

LA neuvième séance plénière de la Conférence des Quatre s'est ouverte ce matin, à 11 heures, au Palais du Luxembourg, présidée par M. Georges Bidault. Elle s'est terminée à 13 h. 45. Qu'a-t-elle apporté de nouveau ? Rien.

Au programme figurait, une fois encore, la question de la frontière italo-yougoslave. Successivement, les Russes, les Anglais, les Américains et les Français ont repris les thèses de leurs experts, sans que les points de vue se soient le moins du monde rapprochés. Chacun, en effet, est resté sur ses positions.

On remarquera, toutefois, que M. Bevin a délibérément écarté la ligne suggérée par les experts soviétiques (ligne qui donne à la Yougoslavie la totalité de la Marche julienne avec Trieste, le col et la région du Tarvis et qui descend jusque dans le Friouli, en donnant même à la Yougoslavie quelques villes en plaine) et qu'il a ajouté qu'un accord paraissait possible, en revanche, sur les diverses lignes proposées par les puissances occidentales.

Cet après-midi, contrairement au programme prévu, les Quatre tiennent de nouveau une séance plénière, à 17 heures, sur le même sujet.

Le plan Bevin

Cependant, tandis que la Conférence discute à perte de vue sur la ligne de frontière idéale de la Vénétie Julienne et sur l'attribution de Trieste, sans qu'on voie d'ailleurs les possibilités d'une entente, des événements plus sérieux se déroulent dans la coulisse.

Il s'agit du problème allemand qui, pour n'être pas encore évoqué devant la barre des « Quatre », n'en reste pas moins le facteur essentiel sur lequel il faudra bien, tôt ou tard — si toutefois la Conférence ne fait pas naufrage auparavant — confronter les points de vues et essayer d'aboutir à une solution.

Nous avons déjà indiqué qu'outre le plan français tendant à faire de la Ruhr un Etat séparé de l'Allemagne, il y avait le plan Byrnes et aussi le plan Bevin. Ce dernier projet revêt une importance spéciale, étant donné d'utne part que si la France et la Grande-Bretagne se mettaient d'accord sur les frontières occidentales de l'Allemagne, la question de la sécurité serait pratiquement réglée et, d'autre part, que cette entente franco-britonnique créerait la condition nécessaire et suffisante de l'alliance entre les deux pays.

Malheureusement, il semble que l'accord entre Londres et Paris soit très loin d'être fait. Le plan Bevin, qui a été remis aux gouvernements alliés le 28 avril, ne peut à aucun degré, si nos informations sont exactes, être considéré comme satisfaisant.

Pas de détachement politique

En quoi consiste-t-il ? On créerait, dans le cadre d'un futur Reich fédéraliste, un Etat fédéré de la Ruhr, qui aurait sa place à côté d'autres Etats, comme la Bavière, le Wurtemberg, etc. Dans cet Etat de la Ruhr, toutes les industries seraient socialisées et mises, comme l'Etat lui-même, sous le contrôle d'une commission interalliée aux attributions imprécises, laquelle n'aurait cependant pas les pouvoirs d'un gouvernement et qui, par conséquent, ne représenterait, pas une garantie réelle de sécurité.

Ce n'est pas tout. Non seulement le plan Bevin ne prévoit pas le détachement politique de la Ruhr, mais il n'en prévoit même pas le détachement économique, étant donné que l'exploitation des industries et des mines socialisées resterait totalement confiée à l'Allemagne. Les modalités elles-mêmes du contrôle industriel restent dans le vague.

En revanche, le plan Bevin est plus précis sur les limites territoriales de l'Etat prévu : alors que nous demandons la création d'une entité politique très restreinte et dont les frontières, en gros, cadrent avec celles du bassin industriel et houiller, la proposition britannique englobe un territoire infiniment plus vaste qui inclut une partie des provinces rhénanes et de la Westphalie. Or, la France juge précisément que l'internationalisation doit s'appliquer uniquement au bassin industriel et houiller, parce que celui-ci représente le véritable arsenal de l'Allemagne, et aussi parce que, si l'on veut un contrôle efficace et permanent, il est indispensable de l'appliquer à une région aussi limitée que possible.

Un contrôle de 50 ans

D'autre part, dans le plan Bevin, les puissances intéressées sont la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, à l'exclusion de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis. Dès lors, il n'est plus question d' « internationalisation », ce mot pouvant avoir un sens restrictif. En outre, le projet britannique limite la durée du contrôle à 50 ans, ce qui paraît inconciliable avec notre thèse selon laquelle il doit s'agir d'une solution permanente et définitive, si l'on ne veut pas exposer l'Europe à une nouvelle guerre.

Enfin, jusqu'à la mise en application du système suggéré par M. Bevin, la Grande-Bretagne garderait le contrôle de la Ruhr, sous le régime quadripartite actuel. On voit bien, ne fût-ce qu'en ce qui concerne les intérêts charbonniers, ce que la Grande-Bretagne aurait à y gagner. Mais on voit aussi, comme l'expérience de ces derniers temps ne le montre que trop, ce que la France aurait à y perdre !

Le gouvernement français étudie actuellement le projet Bevin, ainsi que les deux notes techniques qui y sont jointes et qui exposent, l'une les modalités du conseil de contrôle prévu, l'autre la socialisation des entreprises sous contrôle allemand. Cet examen aboutira sans doute, dans un avenir prochain, à une prise de position officielle. On ne risque guère de se tromper en prévoyant qu'elle sera négative

Dimanche de délégués

Courses ou football

Comment les trois « Grands » emploieront-ils leur dimanche ?

La délégation anglaise sera invitée à trois distractions principales : le match France-Autriche, la visite du palais de Fontainebleau et les courses hippiques de Longchamp.

M. Bevin hésite : courses ou football ?

A Longchamp, d'ailleurs, la tribune présidentielle sera ouverte à l'intention des « Trois Grands ».

La délégation soviétique a fait demander hier trente-cinq billets d'entrée. Trop tard cependant, et l'officier de liaison, malgré son dévouement, n'a pu lui en procurer que trente, dont quelques-uns pour la tribune officielle, les autres debout. On ne sait encore exactement si M. Molotov a l'intention d'assister au match.

Attentat du Werwolf dans les Sudètes

Huit villages détruits par l'explosion d'un une forêt incendiée stock de munitions

PRAGUE, 4 mai. L'EXPLOSION de très importants stocks de munitions allemandes entreposées dans la région des Sudètes, explosion due sans aucun doute à un attentat commis par le Werwolf, a provoqué l'incendie de huit villages et celui d'une forêt. On signale jusqu'ici une dizaine de morts et une trentaine de blessés, mais le nombre exact des victimes paraît devoir être bien plus élevé.

Les explosions se sont prolongées pendant toute la journée d'hier, et des grenades sont tombées sur un rayon de dix kilomètres. Quatre des villages incendiés sont presque complètement détruits. Des voies ferrées ont été coupées.

L'explosion s'est produite dans la région de Bohusovice, non loin de l'ancien camp de concentration allemand de Theresienstadt.

Cette région est habitée par une population allemande très dense, qui vit, encerclée par les troupes tchécoslovaques, dans l'attente de son expulsion.

Les membres du Werwolf commettent d'ailleurs presque quotidiennement attentats et actes de sabotage dans la région.

GRÈCE : Bagarres et grève générale à Calamata

ATHENES, 4 mai. — Au cours d'une rixe qui a eu lieu à Calamata, deux membres de l'extrême gauche ont été tués et trois blessés. La grève générale a été proclamée dans la région.

Au cours d'une réunion spéciale tenue, hier soir, le cabinet grec a décidé de rétablir la peine de mort pour port illegal d'armes.

Une délégation de l'E.A.M. et autres partis de gauche a protesté auprès des ambassadeurs soviétique et américain contre ce qu'ils appellent : « la vague de terreur des partis de droite ».

APRÈS UNE TRÊVE DE CINQ HEURES

La bataille de la prison d'Alcatraz a repris

Les mutins auraient tué ceux de leurs camarades qui voulaient se rendre

SAN-FRANCISCO, 4 mai. — Les prisonniers révoltés de la prison d'Alcatraz ont repoussé l'ultimatum de reddition inconditionnelle qui leur avait été adressé par le directeur de la prison, M. James Johnston, de sorte qu'à 12 heures 15 G.M.T., après une trêve de cinq heures, la fusillade a repris et trente-cinq minutes plus tard, on put entendre le bruit de fortes explosions.

M. Johnston a déclaré : « Nous avons prévenu une tentative massive d'évasion ; maintenant nous devons désarmer les détenus qui ont réussi à s'emparer d'armes à feu ». M. Johnston a dit en outre que les gardiens avaient pu rassembler et enfermer d'autres détenus qui n'avaient pas pris part à la rébellion, et qui se trouvaient dans des ateliers de travail.

On a entendu dans le bloc, où sont barricadés les rebelles, quelques détenus — probablement blessés — crier qu'ils voulaient se rendre ; sur ce, des coups de feu retentirent et les plaintes cessèrent, d'où on a conclu que les détenus ont sans doute tué leurs camarades qui parlaient de reddition.

Les fusiliers marins, munis de bazookas, ont l'intention de faire sauter l'épaisse muraille du bâtiment faisant face à la célèbre Porte Dorée à l'entrée de la baie de San-Francisco.

Un soldat, au péril de sa vie, est monté sur le toit du pénitencier. Après avoir percé plusieurs trous dans la toiture, il a lancé des bombes à gaz. Puis, utilisant les cheminées, il a fait descendre des grenades attachées au bout d'une corde et qui ont éclaté à la hauteur de l'étage où se trouvaient les prisonniers.

On ignore encore les pertes subies par les révoltés, deux gardiens ont été tués et dix-sept autres blessés, dont cinq grièvement.

QUATRIÈME ÉTAPE DE PARIS-NICE VALENCE-MARSEILLE enlevé par TEISSEIRE

CLASSEMENT DE L'ETAPE VALENCE-MARSEILLE

1. Lucien **TEISSEIRE**, les 263 kil. en 6 h. 46' 50" ;
2. **Caput**, à 1/2 longueur ;
3. Martineau, à 3 longueurs ;
4. Forget, à 20" ; 5. Diot, à 1' ; 5. Desimpelaere ; 7. ex æquo : Camellini, de Gribaldy, Vietto, Tacca, Pedrali, Brembilla, Quentin, Bonduel, Rémy, Schotte, Lowie, Callens, De Muer, Mallet, Le Strat ; 22. Sciardis ; 24. Dolhats ; 25. Bernardoni.

CLASSEMENT GENERAL

1. **CAMELLINI.**
2. ex-æquo **Bonduel, De Muer, Le Strat.**
5. **Brembilla, 6. Callens, 7. Desimpelaere.**

DESERTEUR ET CHEF DE BANDE

Le G. I. avait recruté sans peine des aides

Un déserteur de l'armée américaine, le G.I. Arthur Bonani, qui se cachait depuis plusieurs mois à Paris et vivait d'expédients, avait réussi à constituer toute une équipe de redoutables malfaiteurs recrutés dans les bars de Belleville et spécialisés dans l'agression.

La bande qu'il commandait comprenait trois repris de justice : Emile Thomasset, l'Italien Aldo Zanelli, Georges Cran, ainsi que la maîtresse de Bonani, une jeune femme de vingt-trois ans, Francine Le Dilly.

Depuis quelques jours, cette bande était surveillée. Aussi lorsque, jeudi dernier, les malfaiteurs pénétraient, vers 18 h. 30, dans l'immeuble situé, 16, rue du Parc-Royal, pour y attaquer et y dévaliser un bijoutier, M. Aniel, âgé de 60 ans, ils furent capturés par les policiers.

Le chef du gang, Bonani, qui avait tenté de s'enfuir par les toits, fut découvert suspendu au rebord d'une fenêtre du 4e étage.

Toute la bande a été envoyée au dépôt, ainsi que leur chauffeur, Al-

Accord Anglo-Egyptien

Les troupes anglaises évacueront l'Egypte

Mais quand ?

LE CAIRE, 4 mai. — La note présentée par la délégation britannique à l'Egypte, donne entière satisfaction aux revendications de l'Egypte relatives à l'évacuation des troupes.

Le journal « Al Misri » qui annonce la nouvelle, ajoute : « L'accord est maintenant total sur le principe de l'évacuation de tout le territoire égyptien sur terre, sur mer et dans les airs. L'unique question restant à discuter porte sur le délai nécessaire au départ des troupes britanniques ».

MOINS DE PAIN MAIS DU BEURRE EN BELGIQUE

BRUXELLES, 4 mai. — La ration de pain sera réduite à 350 grammes, contre 400 actuellement, à partir du 10 mai. Par contre, la ration mensuelle de beurre sera doublée et portée à 200 grammes.

180.000 TONNES DE BLÉ AMÉRICAIN LA FRANCE

WASHINGTON, 4 mai. — Le Comité des céréales du Bureau international du ravitaillement aurait décidé, en dressant la liste des allocations de blé américain aux pays étrangers pour le mois de mai, de fixer la part de la France à 180.000 tonnes

LA CAMARGO
dans un cadre stylisé
DEJEUNERS-COCKTAIL MUSICAL
DINERS et SOUPERS DANSANTS
Orchestre BOB CASTELLA
13, rue d'Argenteuil - OPE. 67-87

CHAMPI
est en exclusivité à la
VILLA D'ESTE
4, r. Arsène-Houssaye - Me Etoile

PETIT TEDDY
43, rue Caumartin - OPE. 21-74
dans son nouveau cadre luxueux
Diners dansants - Spectacles
à partir de 20 heures
Grand Orch. Tzigane

DON JUAN 11, r. Fromentin TRInité : 67-67
et son merveilleux orchestre
MAGDA DE WET
Pierre MALAR
Maurice TOUBAS

La CANNE à SUCRE
4, r. Ste-Beuve (Montp.) LIT. 37-17
JENNY ALPHA
Diners-Soupers dansants
Thés dansants le dim. à 17 h. 30

AU PERROQUET
49, rue de Ponthieu - BAL. 55-59
Josette DAYDE
et l'ambiance unique de
F. CONSTANTIN

LE CLUB
58, r. Pierre-Charron - ELY. 65-18
BOURVIL

CABARET
LA MICHODIÈRE
4, r. de la Michodière - RIC. 98-88
Tous les soirs sauf lundi
SPECTACLE ACCELERE
présenté par
Lucien Cenarez

PAR JAMES CAIN Traduit de l'anglais par Sabine BERRITZ

Paris-presse 27

Par passion pour Phyllis Nirdlinger et pour lui faire toucher l'assurance de 50.000 dollars, Walter Huff, courtier d'assurances, qui en fait le récit, a combiné minutieusement le crime qui l'a débarrassé du mari. Le directeur de la compagnie croit au suicide ; Keyes, une sorte de détective de la compagnie, croit à l'assassinat ; une enquête de la justice semble conclure à l'accident. Mais Keyes tient à son idée et, à l'effroi de Walter, veut découvrir l'assassin et son complice. Huff est obligé de comploter à Phyllis d'attaquer la compagnie, qui ne la paye pas.

Une visite désagréable

CHAPITRE IX

C'EST environ une semaine plus tard que Nettie est entrée brusquement dans mon bureau en refermant la porte derrière elle. « Cette demoiselle Nirdlinger veut encore vous voir, Mr. Huff. »

Celle-ci avait bien changé depuis la dernière fois que je l'avais vue. Alors, elle ressemblait à une enfant. Maintenant, elle avait l'air d'une femme.

— Mr. Huff, vous m'avez rendu service une fois déjà, ou du moins j'ai eu l'impression que vous le faisiez pour moi...

— C'était pour vous.

— Depuis, je vous ai toujours considéré comme un ami. Voilà pourquoi je suis venue. Je voulais vous parler, comme à un ami.

— Vous avez raison.

— Il s'agit de mon père.

— Oui ?

— De sa mort... Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'elle est étrange...

— Etiez-vous présente à l'enquête ?

— Oui.

— Une personne d'abord, puis plusieurs autres qui assistaient à l'enquête, nous ont laissé entendre que votre père s'était peut-être... suicidé. C'est ce que vous voulez dire ?

— Non, Walter, ce n'est pas ça.

— Quoi, alors ?

— Comment le dire ? C'est si affreux. Oh ! et ce n'est pas la première fois qu'il me vient des idées pareilles. Ce n'est pas la première fois que je me ronge avec cette horrible pensée qu'il y a autre chose que ce que tout le monde croit.

— Je ne vous comprends pas.

— Ma mère.

— Eh bien ?

— Quand elle est morte, j'ai eu la même impression. Elle était tuberculeuse. C'était pour elle que nous conservions une petite maison là-haut, au lac Arrowhead. Un week-end, en plein hiver, ma mère y est allée avec sa meilleure amie. C'était l'époque du ski. C'était très gai, aussi. Elle a télégraphié à mon père qu'elle et son amie y resteraient toute la semaine. Mon père ne s'en est pas étonné. Il lui a envoyé, par câble, un peu d'argent et lui a répondu qu'elle pouvait prolonger son séjour tant qu'elle voudrait. Il pensait que cela lui ferait du bien. Le mercredi de cette même semaine, ma mère a eu une pneumonie. Le vendredi, elle était dans un état très grave. Son amie a fait quinze kilomètres sous une avalanche de neige, à travers les bois, pour chercher un docteur... La petite maison n'est pas près des hôtels. Elle est de l'autre côté du lac, assez loin. Elle est arrivée dans un des hôtels, si épuisée, qu'il a fallu l'envoyer à l'hôpital. Le docteur est parti mais, quand il est arrivé, ma mère était mourante. Elle n'a vécu qu'une demi-heure.

— Et alors ?

— Vous ne savez pas qui était sa meilleure amie ?

Je le savais. Je le savais à cause du frisson bien connu qui me glaçait le dos jusqu'aux cheveux.

— Non...

— Phyllis.

— ... Et ensuite ?

— Qu'est ce que ces deux femmes pouvaient bien faire, dans cette bicoque en plein hiver ? Pourquoi n'étaient-elles pas à l'hôtel, comme tout le monde ? Pourquoi ma mère n'a-t elle pas téléphoné, au lieu de télégraphier ?

— Vous pensez que ce n'est pas elle qui a télégraphié ?

— Est ce que je sais ? Mais tout ça n'était pas naturel... Pourquoi Phyllis a t elle fait tant de chemin pour aller chercher un docteur ? Pourquoi ne s'est elle pas arrêtée quelque part pour téléphoner? Pourquoi n'a t-elle pas traversé le lac avec ses patins, ce qui ne lui aurait pris qu'une demi-heure ? Elle patine très bien. Pourquoi a t elle fait cette marche de trois heures ? Pourquoi n'est elle pas allée, plus tôt, chercher un docteur ?

— Qu'est-ce que votre mère a dit au docteur, quand il...

— Rien. Elle délirait, et de plus, il a dû lui donner l'oxygène cinq minutes après son arrivée.

— Mais, Lola. Après tout, un docteur est un docteur, et elle avait une pneumonie...

— Un docteur est un docteur, mais vous ne connaissez pas Phyllis. Vous oubliez un détail essentiel. D'abord, elle est infirmière. C'est une des meilleures infirmières de Los Angeles... C'est ainsi qu'elle a connu ma mère, quand celle-ci luttait si fort contre la maladie pour vivre. Elle est infirmière et spécialisée dans les maladies tuberculeuses. Elle prévoit le moment d'une crise, presque à une minute près, aussi bien que n'importe quel médecin. Et elle sait sans doute aussi comment provoquer une pneumonie...

— Qu'entendez-vous par là ?

— Vous croyez que Phyllis n'a pas été capable de laisser ma mère dehors une nuit, dans le froid et de l'empêcher de rentrer avant qu'elle ne soit glacée ? Vous croyez que Phyllis n'en est pas capable ? Vous croyez qu'elle est cette petite créature douce et gentille qu'elle a l'air d'être ? Mon père l'a cru aussi. Il a pensé que la façon dont elle avait affronté cette neige pour sauver une vie était magnifique et, moins d'un an après, il s'est marié avec elle. Mais moi ce n'est pas la même chose. Je la connais... Vous savez maintenant qu'elle a été ma réaction au moment où l'on m'a dit que ma mère était morte. Et voilà qu'aujourd'hui... c'est mon père...

(A suivre.)

Dure 3 fois plus...

WOOD-MILNE

SEMELLES et TALONS CAOUTCHOUC

FABRICATION FRANÇAISE

Plus maintenant depuis qu'AMADOU a découvert

AUFRABLANC

Pâte pour l'entretien des chaussures blanches, en toile, daim, chevreau.

Ets AUFRA - Le Pré-St-Gervais (Seine)

COGNAC **BISQUIT**

Bref

Pierre BOURDAN — DIRECTEUR POLITIQUE
André GILLOIS — RÉDACTEUR EN CHEF
Jacques DUCHESNE
Jean OBERLÉ

LISEZ-LE

HEBDOMADAIRE 28 PAGES 15f

Ets **STERALAM**

82, bd Barbès, 18e

153, r. Legendre, 17e

LITS ET VOITURES D'ENFANTS

Maison de confiance

« Dans une voiture ou un lit « STERALAM », Bébé sourira »

Condamné à mort à Lyon...

Le préfet ANGELI

sera jugé de nouveau lundi, à Paris

L'arrêt de la Cour de justice du Rhône, qui frappa de mort, le 2 décembre 1944, Alexandre Angéli ayant été cassé, le nouveau procès de l'ancien préfet régional de Lyon débutera devant la Cour de justice de la Seine lundi prochain.

Les débats du procès de Lyon s'étaient déroulés dans une telle atmosphère de fièvre qu'après avoir rendu son arrêt, le président donna sa démission de magistrat à la Cour de justice et qu'un juré, estimant qu'une sentence rendue de la sorte ne pouvait être considérée comme un jugement légal, n'hésita pas à violer le secret d'une délibération qui s'était bornée à un vote secret.

Le verdict souleva des commentaires contradictoires et passionnés.

Le gouvernement devant les remous violents de l'opinion lyonnaise dut intervenir et une dépêche ministérielle enjoignit au parquet de soulever le cas de « suspicion légitime » et de « sûreté publique ».

Le 9 décembre, la Chambre des mises en accusation cassait l'arrêt de la Cour de justice en raison du défaut d'interrogatoire définitif qu'au point de vue procédure d'instruction, et en même temps que la Cour de justice de la Seine était saisie, un supplément d'information était ordonné

Le commissaire du Gouvernement ne requerra qu'une faible peine contre l'ancien préfet.

Le ministère public a fait citer cent cinquante témoins dont Edouard Herriot et le cardinal Gerlier

Hollywood BAR

Toutes les Grandes Marques
APÉRITIFS - COCKTAILS
FINES - LIQUEURS

1 bis Rue Troyon, Paris XVII^e
près de l'Etoile

ETO. 18-24

OFFICIERS MINISTERIELS

Et. Me MALLET, not. au Kremlin Bicêtre MAISON au Kremlin-Bicêtre, 16, r. Delescluze, 1er ét. libre. Adjon 23 mai.15 h.M.à p.100.000 f.Sad.Me Mallet

APIECEURS DEMANDES par Maison Champs-Elysées. S'adresser : M. ANDRE, 10, av. Franklin-Roosevelt, PARIS. — ELY. 17-56

Prière à personne qui a pris samedi 13, à 23 h., cour gare Lyon, valise sac cuir jaune, fermet. éclair et serviette cuir contenant documents comptables importants, de renvoyer documents à M. ABRIC, 27, rue Châteaudun PARIS. Discrétion assurée. Forte récompense

VACANCES

CHATEAU DE LA LOIRE
Bonne table - Bon gîte
HOTEL DE LA POSTE
VINEUIL Loir-et-Cher - Tél. 8 - Pêche
Voiture prend client à Blois
Pension prix modérés - Reste quelques places

Reader's Digest

Word's most widely read magazine now printed in Paris

MAY ISSUE Just Out!

IT IS AN IDENTICAL REPRINT OF THE EDITION PRINTED IN THE U.S.A.

BUY IT TODAY AT BETTER NEWSSTANDS

ALFORTVILLE. Luxueux café-brasserie bords Marne. Bail 1951. Loyer 9.000. 2 sall.Log.Pav. 4 gdes p. s. Marne. A saisir, cause départ. 1.400.000. ELCA, 30, r. Gramont. RIC. 80-80.

ROUYER COGNAC Etabli en 1801 ROUYER-GUILLET & Cie

Cachou Callus (QUALITE DU PASSE) RÉGLISSE AROMATISÉE (Menthe - Anis - Violette) Vente exclusivement aux EPICIERS-ÉPICIÈRES 50, Rue de Turenne PARIS-3e TÉL. TUR 85-00 USINE A NANTERRE Service spécial pour l'Exportation

Amateur de boisson frugale Monsieur PLACIDE se régale

DUBLY 0+ 23e ANNÉE DÉTECTIVE

Renseignements intimes confidentiels FILATURES TOUTES MISSIONS Matérialité des faits. Preuves à l'appui SPÉCIALISTE DES SURVEILLANCES DISCRÈTES RECHERCHES DIVERSES FUGUES VOLS etc Enquêtes avant mariage et sur moralité 121, RUE ST-LAZARE - EUR. 52-39 FACE HOTEL TERMINUS GARE ST-LAZARE

COURSES A ENGHIEN

PRIX DE SAINT-MAUR

1. Villars (F. Blanchet) (112) .....G. 37
à M. J. Marion .....P. 15
2. Volontaire (J. Thyriacos) (116) P. 16
3. Virginie (M. Perbarg) (108) .....P. 21
R km. : 1'29"3/10. — 13 partants. N. pl. : 101, 102, 106, 109, 110, 111, 114, 115, 117, 118.

PRIX HEMINE

1. Voronoff (M. Perlbarg (206) ..G. 14
à M. C.-F. Delecroix .....P. 18
2. Victot (E. Neveu) (202) .....P. 25
R km. : 1'29"3/10. — 4 partants. N. pl. : 203, 205.

Horaires d'été à la S.N.C.F.

La mise en circulation de nouveaux trains entraine d'importantes modifications d'horaires. Les indicateurs mis à la disposition des voyageurs sont entièrement remaniés : renseignements généraux, places couchées, voitures directes.

RAVITAILLEMENT

Vos rations

Pâtes : 500 gr. contre DA.
Œufs : Deux aux E et J1, quatre aux J2 et J3 avec DL.

Sachez que...

Du 6 au 25 mai inclus, il sera procédé, contre remise du coupon n° 0 de mai de la feuille semestrielle d'alimentation, à la délivrance de la nouvelle carte de charbon pour le chauffage 1946-47. Les ayants-droit, qui ne disposent ni du gaz ni de l'électricité pour la cuisine, pourront recevoir une carte de charbon de cuisine contre remise du coupon n° 0 de juin. Des affiches indiquent les justifications à produire et précisent la date à laquelle les intéressés devront se présenter aux centres de distribution des titres. Les intéressés sont informés, en outre, qu'ils devront, dans un délai maximum de quinze jours à compter de la délivrance des cartes, se faire inscrire chez un négociant charbonnier de leur choix.

mots croisés du dimanche

PAR ANDRÉ CHARPENTIER

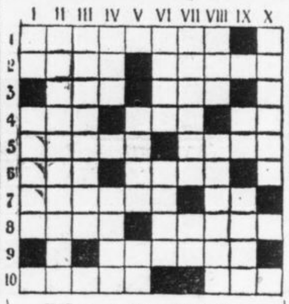

HOR. — 1. Pour le voyageur. — 2. Foyer. Ne sont pas faites pour des bulletins de bagages. — 3. Ce que fera le voyageur. Planches. — 4. Un tel chemin plaît au marcheur. Sur un itinéraire. Conjonction. — 5. L'avance l'est avant le départ. Le rendez-vous du voyageur. — 6. Aurochs. En décembre. — 7. Père d'un voyageur. On n'y reste pas quand on a le goût des voyages. — 8. Partie du monde à l'envers. Certains sont de grands voyages. — 9. Machine de guerre. — 10. Pour le voyageur japon. Sur la boussole.

VER. — I. Invitation à partir. Imite le cri de la chouette. — II. Récit de voyages. — III. Termes de voyages. — IV. Offert au voyageur en Angleterre. Avant l'Etape. — V. On le souhaite bon au voyageur. Négation. — VI. Pour embarquer ou débarquer. Dernière étape de la vie d'un héros. — VII. Offre aux voyageurs des eaux sulfureuses. En épelant : personnage légendaire du temps de Charlemagne. — VIII. Affluent du Danube. Abrège le voyage quand elle est rapide. — IX. Dans la bourse des vieux voyageurs. Mesures. — X. Buts de voyages à venir.

Solution du problème n° 343.

HOR. — 1. Excellence. — 2. Mer. Outils. — 3. Initié. — 4. Son. Nefs. — 5. Epire. — 6. Hé. Apode. — 7. Korrigan. — 8. Abeille. Do. — 9. Ni. Dear. Un. — 10. Tête. Are.

VER. — I. Emise. Kant. — II. Xénophobie. — III. Crinière. — IV. Ride. — V. Loire. Ile. — VI Lue. Aglaé. — VII Et. Paër. — VIII. Ni. Eton. — IX. Clef. Dur. — X. ES. Suétone.

Perdu chien fox franç., blanc, oreill. noir., côté droit tache ronde noire, collier cuir rouge, répondant au nom de « Pocker », Forte récompense. Rapp. : « Le Diplomate », 32, rue de Berri, Paris (8e). Tél. ELY. 91-56.

Sport partout...

LA FRANCE DOIT BATTRE L'AUTRICHE

Plus forts en demis les joueurs autrichiens auront à compter avec notre défense et nos attaquants qui peuvent jouer un grand match

Six fois nous avons rencontré l'équipe d'Autriche. Six fois nous fûmes battus.

La dernière fois, ce fut le 6 décembre 1945 à Vienne, où, forts des performances remarquables accomplies par notre équipe nationale, nous pensions vraincre les successeurs du Wonderteam.

On sait que les « tricolores » furent nettement défaits par 4 à 1.

L'équipe d'Autriche est très forte en attaque dit-on, et moyenne en défense. Elle est très en forme, dit Edi Bauer, son sélectionneur, et j'attends beaucoup de la rapidité de ses joueurs, a déclaré le docteur Schwartz, président de l'Austria, qui connaît admirablement le football français.

Mais l'équipe de France n'est-elle pas elle aussi très forte en attaque avec Aston, Heisserer, Bihel, Ben Barek et Vaast. Très laborieuse en demis, et forte en arrière, avec un portier de premier ordre comme Darui et deux arrières sérieux et appliqués comme Gillon et Salva.

De plus, nos représentants sont en bonne condition. Salva, Leduc, Aston, Bihel, Ben Barek, l'ont démontré récemment et nous pouvons affirmer qu'au point de vue rapidité de course et de jeu nous ne serons pas inférieurs à nos adversaires.

Nous serons peut-être moins bons en demis que l'Autriche qui, avec Mikolesel ou Gernhardt, Saléditch et Joksch dispose d'une ligne de premier ordre.

Mais en attaque, malgré Decker et Hahnemann, nous ferons au moins jeu égal si nos intérieurs ne commettent pas l'erreur reprochée à Vienne et à Bruxelles, et même à Lisbonne, de négliger les ailiers pour ne servir que Bihel et nous serons meilleurs en défense.

Toutes ces raisons nous poussent à penser que demain, à Colombes, la France peut rencontrer sa première victoire sur l'Autriche.

S'il en était ainsi, après le succès de nos footballeurs sur ceux de Tchécoslovaquie, notre jeu aurait retrouvé au premier plan du football continental la place qu'il occupait en 1939.

Lucien GAMBLIN.

Les équipes

FRANCE : Darui (Roubaix) ; Grillon (St. Français), Salva (R.C. Paris) ; Prouff (Rennes), Cuissard (St-Etienne), Leduc (Red Star) : Aston (Red Star), Heisserer (Strasbourg), Bihel (Lille), Ben Barek (St. Français), Vaast (R.C. Paris).

AUTRICHE : Zeman (Rapid), Pavusa (F.C. Vienne), Smutwy (Rapid), Gernhardt (Rapid), Sabedisch (Vienne), Joksch (Austria) ; Melchior (Villach) Decker (Vienna), Stroh (Austria), Hahnemann (Wacker), Kerbach (Florisdorfer).

ARBITRE : M. von Wartburgh (Suisse).

Coup d'envoi : 15 heures.

LEURS ATOUTS

Rapidité de leur triplette centrale, habileté de leur goal, sont les facteurs principaux sur lesquels comptent les Autrichiens pour vaincre l'équipe de France.

Et aussi sur leur finesse de jeu et leur parfaite maîtrise du ballon qui, peut-être, joueront en leur faveur.

Les Français ont sans doute une pénétration plus évidente, une défense plus sûre et un système de jeu plus défini.

Sabediteh, Joksche, Decker, Hahnemann sont les chefs de file du onze autrichien.

Darui, Aston, Bihel, Ben Barek doivent compter au nombre des plus brillantes individualités du match.

JACOBS rencontrera « Mastran »

On était, hier soir, sans nouvelles de Jim Ince, champion d'Ecosse, qui devait rencontrer Mastranmaio, demain, à Marseille. Gilbert Benaim téléphona de divers côtés pour trouver un adversaire de dernière heure à Mastran. Finalement, le Boxe Staff Jacobs, qui vient d'être battu pour le Championnat d'Europe des welters par Williams Wimms aurait accepté.

LES "PARIS-NICE" EN PROVENCE

A Orange, Teisseire, Caput et Forget ont 1' 15" d'avance

(De notre envoyé spécial René MELLIX)

VALENCE. — C'est sous un ciel menaçant — il a plu toute la nuit — que les 75 rescapés du pénible Roanne-Valence prennent le départ de la quatrième étape du 8e Paris-Nice, organisé par *Ce Soir*, qui nous amènera, dans l'après-midi, à Marseille.

Naturellement, pour ne pas changer les bonnes habitudes, nous sommes encore en retard sur l'horaire prévu, et ce n'est qu'à 8 h. 30 que les coureurs quittent le chef-lieu de la Drôme.

Les éliminés à Valence sont donc : Kint, Magnani, Soffietti, Chupin, Thiérard, Goutorbe, Maye, Piot, Rossier, Devreese, Yvan Marie, Scaldis, Costa, Auclerc, Gauthier, Otto, Giauna, Grysolle, Pernac, Van Herzele et Pieters.

Vergili et Brulé abandonnent

La pluie fait son apparition vingt kilomètres avant la cité du nougat, et Brulé qui, depuis deux jours ne pouvait manger, en profite pour abandonner. Trois kilomètres plus loin, le sol glissant provoque une chute. Quinze hommes sont à terre. Vergili est le plus touché, blessé à la tête et à la jambe. Il est emmené chez un docteur qui constate une plaie assez profonde à la tête. Goasmat et Cogan, également blessés, repartent, encouragés par leur directeur sportif qui leur crie : « Pensez à Camellini ! »

A l'arrière, à deux minutes du peloton, Huguet, qui a fait ressouder sa fourche, chasse avec un très grand courage.

Mais, décidément, le Toulousain n'est pas chanceux aujourd'hui : une voiture, en dérapant, le fait tomber. Pas de mal. Il repart et un peu plus loin, il crève !

— Quelle guigne ! nous lance-t-il au passage.

Cogan et Jean-Marie Goasmat lui font maintenant compagnie.

Dans Montélimar, Mallet, Muller, Jézo, Guégan, Pédrali, essaient de se sauver. Le peloton revient sur eux en un kilomètre, mais cet essai semble avoir réveillé les coureurs, qui pourtant, roulent à belle allure. Dans la côte de Donzère, Paul Néri démarre sur le plat il a trois cents mètres d'avance et nous dit :

— Je suis parti pour les stimuler, mais je n'insiste pas. l'arrivée est trop loin.

Forget, lancé à sa poursuite, le rejoint et, bientôt, tous deux rentrent dans le rang.

A Pierrelatte, Bartin tombe et casse sa chaîne. Bartin change de roue. Falchelittner, Desplanter, Vietto sont retardés par des accidents mécaniques.

Enfin, voici une échappée plus sérieuse : elle est menée par Forget, très en verve aujourd'hui. A La Palisse, 76 kilomètres, le gars de Mayenne voit arriver avec plaisir Teisseire, Caput, Martinaux. Cette fois, le trou est fait :

A Moras, 88 km., l'avance est de quatre secondes et de une minute quinze à Orange, 109 km., qui est atteint à 11 heures.

Nous ne sommes plus en retard que d'un quart d'heure sur l'horaire au lieu de 30 minutes.

4 m. 10 s. en Avignon

Sur la belle route ombragée, Teisseire, Caput, Forget et Martinaud soutiennent un bon 45 à l'heure. De ce fait, leur avance s'accentue à Orange et en entrant en Avignon, devant une foule compacte et joyeuse — le soleil étant revenu pour sécher les maillots — l'écart est porté à 4 m 10 s.

Dans les trois heures, 124 kilomètres sont parcourus, ce qui fait ressortir la moyenne à 41 kilomètres 300 à l'heure. Nous n'avons plus que cinq minutes à rattraper pour être dans le temps prévu.

Après Avignon, les coureurs du peloton ne chassent plus, mais se relèvent pour « casser la croûte ».

Pendant ce temps, en tête, les « quatre » roulent à la même allure et il n'y a rien d'étonnant qu'à Norves (143e km.), leur avance soit de 6 m. 10 s. Derrière, le gros peloton, à 7 minutes.

Cogan, Goasmat, Huguet, Martin, Desplanter, tous victimes d'accidents matériels, continuent, mais sans grande conviction.

Le "Cinq" de France a déçu...

((De notre envoyé spécial Jean LAPEYRE)

GENEVE — Triomphatrice de la France, l'Italie peut, ce soir, battre la Tchécoslovaquie et remporter le titre européen.

Joueurs et dirigeants français faisaient triste mine, hier soir, après la défaite subie devant l'Italie en demi-finale des Championnats d'Europe. Cela contrastait avec les figures réjouies et resplendissantes d'optimisme que nous connaissions depuis quelques jours. Aussi c'est avec une discrétion remarquée qu'ils quittèrent le stade pour aller méditer dans le silence sur une défaite qui nous apporte l'une des plus grandes déceptions du sport français.

Nous avions dit tout le bien que nous pensions des joueurs italiens, révélations de ce tournoi et qui possèdent en Stefanini frères, Fagarazzi, Marinelli, Vanini et De Nardrus, une classe exceptionnelle, Adroits, rapides, jouant avec application, ils étaient venus avec le ferme désir de vaincre. Ils ont donc mérité le succès sur une équipe de France qui fut décevante au possible en deuxième mi-temps.

Aucun joueur français ne brilla particulièrement et ne fit sa partie habituelle.

On voudrait bien ne pas parler des arbitrages d'hier soir : celui qui enleva 8 secondes et... la victoire à Martin, et celui qui travaillant avec les stop-watch, donna l'impression aux Anglais qu'ils étaient volés. Mais l'arbitre d'hier n'est-il pas spécialiste des exagérations et contre-temps ?

TH. CHARLES-DE-ROCHEFORT
" REVIVRE "
« ... un spectacle fort attachant et dont la réussite n'est pas douteuse. L'interprétation est parfaite... Mary Grant a trouvé un rôle à la hauteur de son beau talent. Le décor est riche, somptueux même, ce qui n'est pas pour surprendre d'un artiste tel que Charles de Rochefort qui apporte toujours tant de soin et de goût dans ses mises en scène. Il tient un succès de plus. Bravo !
» *André RANSAU,*
» *du journal* Résistance. »

DAUNOU - 500e
L'AMANT DE PAILLE
J. PAQUI - M. ROLLAND

AH ! NON, MADAME
votre jeune fille ne doit pas venir à la RENAISSANCE entendre
ELIZABETH - LA FEMME SANS HOMME
pièce puissante avec G. DERMOZ, J. ERWIN, J. VARENNES, J.-L. ALLIBERT. — Soirées 21 h.

100e APOLLO SUCCÈS !
LA NUIT DU 16 JANVIER

HUMOUR 42, r. FONTAINE (Tri. 04-39)
LA PUISSANCE DES TENEBRES
par la Cie ARC-EN-CIEL
T.l.s. 21 h.Dim.15 h.

Nouveau-Lancry 10, r. de Lancry BOT. 57-24
CONSTANT-REMY
dans
LA FILLE-FEU
C'est une pièce qui a de l'agrément
Jean FLORY (*Libé-soir*)

AVENUE
Je trouve ce film ravissant On est là... on se laisse aller à son plaisir. Ah ! je nous souhaite une épidémie de
PETITES PESTES
Henri Jeanson (*Le Canard enchaîné*)
Dernière séance à 22 h.

H. BAUR, RAIMU, P. BLANCHAR, JOUVET, FERNANDEL, Fr. ROSAY, Marie BELL, P. R.-WILLM
au STUDIO de L'ETOILE
LE CARNET DE BAL

MEDRANO
"Le cirque de Paris"
TRIOMPHAL SUCCES DU
1er GRAND PROGRAMME INTERNATIONAL
QUI AIT ETE DONNE A PARIS DEPUIS LA GUERRE
Attractions étrangères ! Numéros inédits
Le cirque de qualité !

ETOILE T.l.s. à 21 h. S.L. 15 h. D. 2 mat.
RINA KETTY

CINÉAC - MADELEINE
8 Bd DE LA
en exclusivité
Marie-Louise
un film profondément Humain
PERMANENT DE 14h A 24h

SA MAJESTÉ
Chez LEDOYEN
Rentrée à Paris et en exclusivité
Henry BRY
M. BIANCHI et son orchestre
Les tables ne sont réservées que pour le dîner
ANJ. 47-82

CABARET DES CAPUCINES
39, Bd des Capucines
FREDDY DANIEL
L'ORCHESTRE MATISSON
THES - DINERS DANSANTS

EL RODEO CABARET DANCING
PRESENTE LE FAMEUX QUINTETTE DU HOT CLUB DE FRANCE
Django REINHARDT
retour de Londres
53, RUE DE PARADIS PROV. 99-58

CHEZ
MARIANNE MICHEL
129, CHAMPS-ELYSEES
Tél. : BALzac 36-92

LORD-BYRON, CAMÉO
LA FEMME FATALE
TOUT L'ESPRIT DU BOULEVARD

BANCO
THES - DINERS - CABARET
Nouvelle Direction
70, RUE DE PONTHIEU ELY. 16-07
MARTELIER
GREGO NEZO et son ensemble

L'ECRIN
19, rue Joubert TRI. 88-09
BAR - DINERS - CABARET
PIERRE HAVET chante et présente
René DELAUNEY
HELENE CLEMENT
Le Ballet LAMBERT
et l'Orchestre JO BERTY

LE TROUBADOUR
7, rue Fromentin - TRI : 44-43
MAGDA DE WET
GUIDONI et CONTI
et le cymbaliste VILLAS

Roupp lance un ultimatum à Charron !

Mais le match avec Cerdan sera signé demain

Les simagrées de Robert Charron, chaque fois qu'il s'agit de mettre sa signature au bas du contrat, pour rencontrer Marcel Cerdan, n'ont plus l'heur de plaire à Lucien Roupp, lequel ne dissimule plus son courroux.

— Il y a longtemps que je suis las de la comédie que Charron fait durer depuis un an, nous disait-il ce matin. Que le soi-disant challenger de Cerdan se fasse toute la publicité qu'il veut, mais pas trop cependant à nos dépens. Nous en avons assez, Cerdan et moi, d'être bernés et obligés de se tenir à sa disposition, alors que nous avons d'autres importants projets à l'étude. Si lundi soir le combat avec Charron n'est pas définitivement conclu, nous nous en désintéresserons et ce sera au tour de ce dernier d'attendre un an le bon vouloir de Cerdan, qui est tout de même le champion !

On sait que Charron doit rencontrer le Belge Gérard Seelhorst demain à Marseille et que c'est à l'issue de ce combat que doit être définitivement fixée sa rencontre avec Cerdan. La date fixée est le samedi 25 courant, en matinée, au Parc des Princes.

Seelhorst est un bon poids moyen belge que Kraswick a battu aux points, au début de l'année, à Anvers.

Le différend Thil-G-Ch. Raymond réglé, c'est l'ancien champion du monde qui conseillera et entraînera Charron. Marcel Thil nous en a donné l'assurance hier soir. — C.-W. HERRING.

Médina retrouve son punch

Comme renversée, celle de Théo Médina peut compter dans les annales du ring. Battu il y a dix jours à l'Albert Hall, il trouva le moyen hier, au Palais des Sports, de prendre un tel ascendant sur son voisin-queur de l'autre soir, Cleff Anderson, que celui-ci abandonna au 7e round.

Si, hier encore, Médina fut dominé en boxe, ce ne fut que rarement et de façon intermittente. Après un premier round, où Médina cherchait déjà à placer le coup dur, il réussit, à la reprise suivante, à déborder complètement son adversaire. Trois fois Anderson alla au tapis et c'en était fini de revoir le beau combat du 23 mars.

Déjà pas mal truqueur, le noir pratiqua un jeu d'obstruction qui sied mal à la manière de voir parisienne, Médina ne cherchant pas à remédier à la situation mais, prenant des airs d'adversaire outragé.

Anderson disait, dans sa loge, qu'il regogna sous les huées, que l'arbitre et l'arbitrage l'empêchèrent de se défendre, mais le gros facteur de sa défaite fut le punch retrouvé de Médina.

Le miracle des lourds

Une renversée encore plus spontanée marqua le choc des poids lourds Juliani-Martin. Ce dernier nous surprit pendant cinq minutes de combat, trouvant le moyen d'expédier Juliani six fois au tapis en se comportant fort bien. Le pauvre Juliani, qui persistait à vouloir se relever dès qu'il le pouvait, faisait pitié. Puis le miracle se produisit, un très court crochet du droit touche Martin à la mâchoire et celui-ci tomba comme une masse pour ne plus bouger.

Olek : déception

L'autre rencontre de poids lourds, entre Olek et Al Renet fut lamentable et, après avoir traîné sept rounds, se termina sur la rare décision de « no contest » et la disqualification des deux adversaires. Ce ne fut pas du « chiqué », mais un travail sans conviction de part et d'autre qui lassa le public avant les juges et l'arbitre. Olek peut arguer qu'il avait la main droite abîmée au troisième round mais c'est une piètre excuse car avant cela il ne fit rien de transcendant. Quant à Renet, à part quelques gauches à la volée, il fut zéro.

C.-W. HERRING.

SATISFACTION ET DOLEANCES

MEDINA : « Un bon punch à la mâchoire met fin à bien des controverses. Je n'étais pas le même homme ce soir qu'à Londres. D'ailleurs, j'ai travaillé dès le lendemain de mon retour et vous voyez le résultat. »

ANDERSON : « Médina frappe, c'est certain, mais je me suis offert à ses coups par la faute de l'arbitrage. Je n'y ai rien compris. Nous devions pratiquer le « clean break » ; or, non seulement Médina me frappait à la sortie des clinchs, mais l'arbitre était toujours sur mon dos m'empêchant de boxer. »

Jack SOLOMONS : « L'arbitre ne devrait pas toucher les boxeurs, encore moins les molester. En Angleterre, le troisième homme dans le ring n'a pas le droit de s'immiscer dans un combat. »

Charles MICHAELIS : « J'avais prévenu Anderson qu'on ne tolérerait pas ici qu'il passe le bras gauche comme il le fait. »

C.-W. H.

Ce soir, à 21 h. et dem. à 15 h. au PALAIS DES SPORTS au prof. de l'Entr'aide française GRAND RODEO FRANCO - AMERICAIN avec 20 cow-boys en compétition sur des chevaux et toros sauvages, et tous les jeux du Far-West. Places de 50 à 400 francs.

Paris-presse

Rédaction, Administration Publicité

100, rue de Richelieu, Paris (2e)

Tél. : RIC. 81-60, 31-55,56,57,58
Adr. télégr. : Parispres Paris.

Demandes d'emploi 25 fr.

J. F., 32 a., 2 bacc., 8 a. exp. secr. rédac.-en-chef, tr. rap.,b.not. all.,prés.bien ch. secr.dir.ou anal. L.ch.Dalldo,6,sq.Chanton. Neuilly.

Contrôl. P.T.T. et com.Trésor,ttes rél., chercher emploi secteur privé France, étranger, colonies. Ecr.: COMTANT 402033, r. Vivienne, 17.

J. H., licencié, conn. angl., espag., ch.sit. Ec. M. Launay, 67, q. Valmy 10e

Officier de réserve démobilisé, instituteur, 29 ans, brevet supéri-ur, cherc. sit. stable industr. ou comm. Ecrire : *Paris-presse*, N° 814.

Licenc. droit lettres, 33 ans, 3 ans princip. cherc avenir avenir, possèd. prat. commerc., cherche sit. secrét. content. ou autre dans aff. importante. Ecr. *Paris-presse*, N° 816.

J. H., 23 a., célib., démob., sér., actif, habitué à commander travail, ch. situation d'avenir comm., industr., représ. France ou colon. Ecrire : HAVAS, Paris (2e), 815.

Ménage, 35 a., bon. 15 a. pratiq. métiers cottons R.U.B., Everede, Lolostal, à bas et chauss., 30 fins, sach. fre mise au point et métiers holland., fem. remaill. rebrouss. et bobin. dem. diriger et entreten. net, usine France ou colonies. Ecrire : *Paris-presse*, N° 820.

J. H., 26 a., b.prés.,ser.réf., inst. séc., perm.tour., p. l.,ch. empl. l'a-ris.prov. Ecrire *Paris-presse*, 821.

Ing. A.M., 36 a., bon prés., 15 a. pratiq. (étud., entr., comm.), not. angl. ch. sit. aut. branc.,préf. dir. comm., accept. rég. et empl. indif. colon. ou étrang. Lib. suite. GAUQUERE, 35, av. Pasteur, Gentilly.

Anc. commerç., expérim., instruit, cherche direct. comm. ou emploi sérieux. Demander initiatives. Ecr. COMTANT 402025, r. Vivienne, 17.

J.F. dem. travail écritures p/ le soir. Marquenet, 22, r. Napies-8e.

Chauffeur de maître ou livraison cherche place sérieuses références Ecrire : *Paris-presse*, N° 827.

Tchécoslovaque, bonne cuisinière et pâtissière, ch. place chez personne seule, VRBINSKY, 27, r. des Antonins, VILLEURBANNE (Rh.)

ING. jeune, très actif, se déplac. rég. Sud-Ouest ch. activité complément lucrat. *Paris-presse*, 828.

Offres d'emploi 100 fr.

ON DEMANDE 1 dactylo aide-comptable Etablissements P. et M. SEY, Imprimerie-Papeterie,65, rue du Faubourg-Saint-Denis, PARIS. Maison fermée le samedi.

JEUNE INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN attiré par tout problème d'avant-garde est recherché par tr. imp. sit. Métallurgique.SITUATION D'AVENIR. APPOINTEMENTS INTERESSANTS Ecr. à COURTY, Service « M », No 123, rue Vivienne, 17, Paris.

Messieurs actifs, bon. présent., sont demandés pr courtage commercial nouvelle méthode. Gros gains assurés si trav. sérieux. Ec Société LUTETIA, 16, av. Opéra.

Jeune fille ou femme connaissant parfaitem. coupe simple toute vêtement pourrait se corriger devoirs d'élèves Bonne situation. Ecrire : Société LUTETIA, 16, avenue de l'Opéra qui convoquera.

DEM. BON ST.-DACT. PAU